

« Que deviendront nos petites canadiennes dans un pareil milieu ? »

« Subissant l'influence de leurs compagnes anglaises, souvent plus riches, plus mondaines et plus nombreuses, elles sortiront de ces académies bien plus américaines que canadiennes-françaises. Quelques années plus tard, tout cela finira par un mariage mixte et l'abandon dans les familles aisées des mœurs et de la langue française. »

* * *

Qu'il y ait aux États, quelques pensionnats pour les familles plus fortunées, très bien, mais que ces pensionnats restent, avant tout, Canadiens Français dans leur enseignement et dans leurs traditions. Autrement, ils deviendront un des instruments les plus funestes pour battre en brèche, la cause de la nationalité Canadienne-Française, aux États-Unis.

Si j'avais un conseil à donner aux patriotes Canadiens, je leur dirais franchement :

« Croyez-moi, envoyez de préférence vos enfants dans quelque bon couvent du Canada. Vos filles y recevront une éducation soignée mais pratique. Elle y garderont leurs habitudes simples et modestes, et vous revindront un jour, catholiques et Canadiennes-Françaises jusqu'au fond du cœur. Vous n'aurez pas à craindre de voir votre langue et vos mœurs disparaître du foyer domestique. »

« Voilà ce que je pense de la question. »

Ce prêtre avait-il raison ? Que ses vénérables confrères des États-Unis, qui voient de leurs yeux les résultats de ces couvents mixtes, répondent (1).

(1) Certains couvents du Canada n'ont-ils rien à se reprocher sur ce point ? Avec les nombreux élèves que des circulaires et des agences particulières, recrutent chaque année aux États, ces pensionnats maintiendront-ils parmi les jeunes canadiennes-françaises, les mœurs catholiques et les traditions patriarcales des ancêtres. (Note de l'auteur).